

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine qui a eu lieu à 19 h 30 le lundi, 11 mars 2019 au 405, boulevard Laurier, Sainte-Marie-Madeleine.

# À laquelle sont présents :

Madame Ginette Gauvin, conseillère Monsieur René Poirier, conseiller Monsieur Bernard Cayer, conseiller Monsieur Jean-Guy Chassé, conseiller Monsieur Pascal Daigneault, conseiller Monsieur René-Carl Martin, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Gilles Carpentier.

## Est également présent :

Monsieur Mario Besner, directeur général par intérim

## PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. APPROBATION DE PROCÈS-VERBAUX
  - 3.1 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 février 2019
  - 3.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 février 2019
  - 3.3 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 mars 2019
- 4. ADOPTION DU RAPPORT DES CORRESPONDANCES
- 5. <u>PÉRIODE DE QUESTIONS</u>
- 6. <u>LÉGISLATION</u>
- 7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - 7.1 Dépôt Rapport budgétaire au 28 février 2019
  - 7.2 Approbation des comptes à payer
  - 7.3 Vente pour taxes 2019
  - 7.4 Règlement 18-495 relatif à la rémunération des élus
  - 7.5 Dépôt des compensations tenant lieu de taxes 2017-2018
  - 7.6 Contrat de travail avec Andréanne Jourdain
  - 7.7 Entente de service Hunt International
- 8. SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 9. TRANSPORT
  - 9,1 Transport métropolitain. Entente relative au transport renouvellement.
- 10. HYGIÈNE DU MILIEU
  - 10.1 Place des Lilas (fossé)
- 11. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
  - 11.1 Matinée gourmande 2019
  - 11.2 Défi santé invitation MRC des Maskoutains



- 11.3 Vaccination antigrippale
- 11.4 Programme municipalité amie des années appel de projet 2019
- 11.5 FDR appel de projet

## 12. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

- 12.1 Dépôt rapport des permis et certificats février 2019
- 12.2 CCU procès-verbal réunion du 28 février 2019
- 12.3 Demande de dérogation mineure 2230 rue Normand
- 12.4 Demande de dérogation mineure 1745 rue du Moulin
- 12.5 Demande de dérogation mineure 1820 rang Nord-Ouest
- 12.6 Demande de dérogation mineure 2245 rue Denis
- 12.7 Démission de M. Onil Poulin du CCU
- 12.8 Nomination de M. Réal Handfield du CCU
- 12.9 PIIA 457 boul. Laurier remplacement enseigne

## 13. LOISIRS ET CULTURE

- 13.1 Procès-verbal comité de loisirs 13 février 2019
- 13.2 Route sans fin 1er juin 2019 autorisation
- 13.3 Volleyball et badminton achat de poteaux et ancrages
- 13.4 CCCPEM achat de bacs jardiniers
- 13.5 Cours yoga parent enfant ratification signature
- 13.6 Cours de yoga doux avec chaise ratification de signature
- 13.7 Cours de peinture-détente ratification signature
- 13.8 Cours d'hypnose ratification de signature
- 13.9 Demande de remboursement camp de jour
- 13.10 Entente de travail Stéphanie Roy
- 13.11 Acceptation activités et sorties camp de jour

## 14. ÉVÈNEMENTS À VENIR

- **15. VARIA**
- 16. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 17. <u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u>

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance ordinaire du conseil municipal de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine à 19 h 30.

## 2019-03-54

#### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**CONSIDÉRANT** l'ordre du jour proposé aux membres du conseil lors de l'envoi de la convocation selon les règles édictées par le Code municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Pascal Daigneault

APPUYÉ DE : madame Ginette Gauvin

et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour

# 3. APPROBATION DE PROCÈS-VERBAUX



2019-03-55

# 3.1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 FÉVRIER 2019

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 février 2019 lequel a été transmis aux élus avec la convocation, le tout conformément à la loi et dans le respect des délais légaux applicables;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont formulé leurs commentaires et le reconnaissent maintenant comme fidèle et sans erreur;

IL EST PROPOSÉ PAR : Pascal Daigneault

**APPUYÉ DE : Ginette Gauvin** 

et résolu à l'unanimité :

**D'APPROUVER** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 février 2019 et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.

## 2019-03-56

# 3.2 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 FÉVRIER 2019

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 février 2019 lequel a été transmis aux élus avec la convocation, le tout conformément à la loi et dans le respect des délais légaux applicables;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont formulé leurs commentaires et le reconnaissent maintenant comme fidèle et sans erreur;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur René-Carl-Martin

APPUYÉ DE : monsieur René Poirier

et résolu à l'unanimité :

**D'APPROUVER** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 février 2019 et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.

#### 2019-03-57

# 3.3 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 5 MARS 2019

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 mars 2019 lequel a été transmis aux élus avec la convocation, le tout conformément à la loi et dans le respect des délais légaux applicables;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont formulé leurs commentaires et le reconnaissent maintenant comme fidèle et sans erreur;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Bernard Cayer

APPUYÉ DE: monsieur Pascal Daigneault

et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 mars 2019 et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.

## 4. ADOPTION DU RAPPORT DES CORRESPONDANCES



## 5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une demande d'explications des dérogations mineures est demandée. Monsieur le conseiller Pascal Daigneault explique point par point les objets de dérogations et les recommandations du comité.

## 6. LÉGISLATION

# 7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

## 7.1. DÉPÔT - RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 30 JANVIER 2019

La directrice générale a transmis, par courriel le 8 mars 2019, aux membres du conseil le rapport budgétaire au 28 février 2019.

#### 2019-03-58

## 7.2 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

**CONSIDÉRANT QU** une copie de la liste des comptes à payer a été transmise à chacun des membres du conseil et que tous déclarent en avoir pris connaissance:

**CONSIDÉRANT QUE** la directrice générale par intérim a fourni tous les documents et explications à la satisfaction de ceux-ci;

**CONSIDÉRANT QUE la** municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées;

IL EST PROPOSÉ PAR: monsieur Bernard Cayer,

APPUYÉE DE : madame Ginette Gauvin

et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER les salaires payés de 34 545,41\$, les comptes payés par chèques au montant de 32 153,04\$, les comptes payés par paiements préautorisés de 27 214,61 \$ et autorise le paiement des comptes à payer de 159 746,49\$ et d'autoriser la signature des chèques par les personnes habilitées.

#### 7.3 Ventes pour taxes 2019

Aucune vente pour taxes 2019

#### 2019-03-59

## 7.4 Règlement 18-495 relatif à la rémunération des élus

**CONSIDÉRANT** l'avis de motion déposé par Monsieur Bernard Cayer le 17 décembre 2018 abrogeant le règlement 17-478 relatif au traitement des élus municipaux;

CONSIDÉRANT l'avis public de dépôt le 19 décembre 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR: monsieur Bernard Cayer

APPUYÉ DE : monsieur Pascal Daigneault

et résolu à l'unanimité :

D'approuver le règlement 18-495 relatif à la rémunération des élus.



# 7.5 Dépôt des compensations tenant lieu de taxes 2017-2018

Dépôt tenant lieu de taxes 2017-2018 au montant de 1 996 \$`.

#### 2019-03-60

## 7.6 CONTRAT DE TRAVAIL ANDRÉANNE JOURDAIN

**CONSIDÉRANT** l'absence d'adjointe administrative pour une période indéterminée;

**CONSIDÉRANT** l'offre de service de Mme Andréanne Jourdain pour la création du bulletin municipal, mise à jour des nouveautés sur le site, gestion des courriels et soutien divers:

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur René-Carl Martin

**APPUYÉ DE : madame Ginette Gauvin** 

et résolu à l'unanimité :

D'accepter l'offre de service de Mme Andréanne Jourdain de soutien administratif pour une durée indéterminée

#### 2019-03-61

#### 7.7 ENTENTE DE SERVICE HUNT INTERNATIONAL

CONSIDÉRANT l'absence de soutien administratif à la municipalité

**CONSIDÉRANT** l'offre de Hunt International de placement temporaire pour le poste de soutien administratif

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur René-Carl Martin

**APPUYÉ DE :** 

et résolu à l'unanimité : madame Ginette Gauvin

D'accepter l'offre de Hunt International pour le placement temporaire de soutien administratif.

## 8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

## 9. TRANSPORT

# 9.1. Transport métropolitain. Entente relative au transportrenouvellement

Point remis à la séance du conseil du mois d'avril 2019.

# 10. HYGIÈNE DU MILIEU

# 10.1 Place des Lilas

On ne peut vérifier l'état du fossé dû l'accumulation de neige ce point est remis à une réunion- subséquente.



## 11. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

#### 2019-03-62

## 11.1 MATINÉE GOURMANDE

**CONSIDÉRANT** l'invitation de la MRC des Maskoutains de participer à l'activité Matinée Gourmande;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal ne désire pas participer à cette activité.

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Bernard Cayer

APPUYÉ DE: monsieur Pascal Daigneault,

et résolu à l'unanimité

Que la municipalité ne désire pas participer à l'activité Matinée Gourmande. Qu'une copie de la résolution soit transmise à la MRC des Maskoutains.

#### 2019-03-63

## 11.2 DÉFI SANTÉ INVITATION MRC DES MASKOUTAINS

**CONSIDÉRANT** l'invitation faite par le MRC des Maskoutains de promouvoir les marches hebdomadaires du 2 avril au 30 avril.

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur René-Carl Martin

APPUYÉ DE : monsieur Bernard Cayer

et résolu à l'unanimité

De faire la promotion via le bulletin de la municipalité des marches hebdomadaires du 2 au 30 avril dans le cadre du Défi Santé.

#### 2019-03-64

#### 11.3 VACCINATION ANTIGRIPPALE

**CONSIDÉRANT QUE** lors de la séance du 14 février 2018, le conseil de la MRC des Maskoutains a autorisé le renouvellement de la campagne de vaccination antigrippale en milieu rural, tel qu'il appert de la résolution numéro 18-02-62;

**CONSIDÉRANT QUE** le bilan de cette campagne en milieu rural s'est avéré très positif;

**CONSIDÉRANT QUE** ledit projet a démontré les besoins réels de la population des municipalités rurales.

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Bernard Cayer

APPUYÉ DE : monsieur René-Carl Martin

et résolu à l'unanimité

**D'INFORMER** madame Micheline Martel adjointe à la direction générale et directrice au transport de l'intérêt de la municipalité de Sainte-Marie-Madeleine de participer au projet de vaccination antigrippale en milieu rural.

## 11.4 PROGRAMME MUNICIPALITÉ DES AINÉS APPEL DE PROJET 2019



Dépôt pour information au membre du conseil du programme d'infrastructure municipalité amie des ainées.

#### 11.5 FDR APPEL DE PROJETS 2019

Dépôt pour information au membre du conseil de l'appel de projet dans le cadre du Fonds de Développement des Régions

## 12. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

# 12.1. DÉPÔT - RAPPORT DES PERMIS ET CERTIFICATS DE JANVIER 2019

Dépôt du rapport des permis et certificats émis par l'inspecteur en bâtiment pour le mois de février 2019.

# 12.2 CCU PROCÈS-VERBAL RÉUNION DU 28 FÉVRIER 2019

Dépôt du procès-verbal de la réunion du 28 février 2019.

#### 2019-03-65

## 12.3DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2230 RUE NORMAND- DM2019-03

Demande de dérogation mineure DM-2019-03 présentée par Michaud Cyr pour le 2230, rue Normand. L'effet de cette demande, si elle est accueillie, vise la distance entre le garage

**CONSIDÉRANT QUE** la configuration du terrain et de l'allée d'accès projeté occasionne des contraintes de circulation au demandeur considérant que le mur latéral du garage projeté situé à 1m au lieu de 2m ne sera pas pourvu d'ouverture;

**CONSIDÉRANT** la bonne foi du propriétaire:

**CONSIDÉRANT** que le préjudice aux propriétaires voisins est faible (demandeur propriétaire du lot voisin);

**CONSIDÉRANT QUE** le CCU suggère à l'unanimité de recommander que la demande de dérogation soit acceptée;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Bernard Caver

APPUYÉ DE: monsieur René-Carl Martin

et résolu à l'unanimité

D'accepter la demande de dérogation mineure aux 2230 rues Normand.

## 2019-03-66

## 12.4DEMANDE DÉ DÉROGATION MINEURE 1745 RUE DU MOULIN-DM-2019-02

Demande de dérogation mineure DM-2019-02 présentée par Groupe Lacombe pour le 1745 rue du Moulin. L'effet de cette demande, si elle est accueillie, vise la largeur des lots projetés 6 302698 et 6 302 699. Les largeurs projetées des lots sont de 15,4m au lieu du 21,00m minimum prescrit. La dérogation sera de 5,76m pour chacun des 2 lots.



**CONSIDÉRANT QUE** la subdivision projetée engendre une dérogation **trop** significative au niveau de la largeur de 2 lots;

CONSIDÉRANT QUE le cadre bâti du secteur;

CONSIDÉRANT QUE le préjudice aux propriétaires voisins est assez élevé;

**CONSIDÉRANT QUE** le CCU suggère à l'unanimité ne recommande pas que la demande de dérogation soit acceptée;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Ginette Gauvin

APPUYÉ DE :

et résolu à l'unanimité monsieur Pascal Daigneault

De ne pas accepter la demande de dérogation mineure au 1745 rue du Moulin

## 2019-03-67

# 12.5 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 1820 RANG DU NORD-OUEST DM-2019-04

Demande de dérogation mineure DM-2019-04 présentée par Fondation Mira Inc. pour le 1820 rang St-Simon. L'effet de cette demande, si elle est accueillie, vise la largeur projetée des 2 entrées charretières. La largeur est de 21,34m au lieu de 12m maximum prescrit. La dérogation sera de 9,34m.

**CONSIDÉRANT QUE** la circulation de camions est contrainte par la largeur actuelle de l'entrée charretière;

**CONSIDÉANT QUE** la particularité de l'usage de fondation Mira Inc. et de la circulation occasionnée par celui-ci;

**CONSIDÉRANT QUE** la bonne foi du propriétaire;

**CONSIDÉRANT QUE** le préjudice aux propriétaires voisins est faible (demandeur propriétaire du lot voisin);

**CONSIDÉRANT QUE** le *CCU* suggère à l'unanimité de recommander que la demande de dérogation soit acceptée

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur René Poirier

APPUYÉ DE : monsieur René-Carl Martin

et résolu à l'unanimité

D'accepter la demande de dérogation mineure au 1820 rang du Nord-Ouest.



#### 2019-03-68

## 12.6 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2245 RUE DENIS- DM-2019-091

Demande de dérogation mineure DM-2019-01 présentée par Serge Dion pour le 2245, rue Denis. L'effet de cette demande, si elle est accueillie, vise la superficie et le nombre de bâtiment accessoire résidentiel. La superficie est de 16,73m au lieu de 16,00m minimum prescrit. La dérogation sera de 0,73m. Le nombre sera de 3 au lieu de 2 bâtiments accessoires.

CONSIDÉRANT QUE la grande superficie du terrain;

CONSIDÉRANT QUE le 3e bâtiment ne sera pas visible de la rue;

**CONSIDIRANT** la bonne foi du propriétaire;

**CONSIDÉRANT QUE** les normes concernant les bâtiments de type gazébo/pavillon de jardin seront éventuellement revues;

CONSIDÉRANT QUE le préjudice aux propriétaires voisins est faible;

**CONSIDÉRANT QUE** le CCU suggère à l'unanimité de recommander que la demande de dérogation soit acceptée

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur René Poirier

APPUYÉ DE :

et résolu à l'unanimité monsieur Bernard Cayer

D'accepter la demande de dérogation mineure au 2245 rue Denis.

## 2019-03-69

## 12.7 DÉMISSION DE M. ONEIL POULIN DU CCU

**CONSIDÉRANT QUE** Monsieur Oneil Poulin a offert sa démission du siège qu'il occupe au CCU.

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Pascal Daigneault

APPUYÉE DE : monsieur René-Carl Martin

et résolu à l'unanimité

D'accepter la démission de M. Oneil Poulin de son poste au sein du CCU.

## 2019-03-70

## 12.8 NOMINATION DE M. RÉAL HANDFIELD DU CCU

CONSIDÉRANT l'intérêt de M. Réal Handfield de siéger au CCU.

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Pascal Daigneault APPUYÉE DE, monsieur Bernard Cayer

et résolu à l'unanimité d'officialiser la nomination de M. Réal Handfield afin de siéger au CCU

# 2019-03-71

## 12.8 PIIA 457 BOUL. LAURIER REMPLACEMENT ENSEIGNE



Demande présentée au PIIA, PIIA-2019-01 présentée par la congrégation des témoins de Jehova, pour le 457, boulevard Laurier. Cette demande vise le remplacement de 1 enseigne commerciale, sur muret.

**CONSIDÉRANT QUE** les couleurs, les matériaux, la superficie et le volume des supports à enseignes sont harmonisés avec ceux des bâtiments environnants;

**CONSIDÉRANT QUE** les critères et objectifs du règlement 16-453 sont respectés;

**CONSIDÉRANT QUE** le CCU suggère à l'unanimité de que la demande de dérogation soit acceptée.

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Ginette Gauvin

APPUYÉ DE : monsieur René-Carl Martin

et résolu à l'unanimité

D'accepter la demande de dérogation mineure du 457 boulevard Laurier.

#### 13. LOISIRS ET CULTURE

## 13.1 PROCÈS-VERBAL COMITÉ DES LOISIRS DU 13 FÉVRIER 2013

## 2019-03-72 13.2 ROUTE SANS FIN 1<sup>ER</sup> JUIN AUTORISATION

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur René-Carl Martin

APPUYÉ DE: monsieur Bernard Cayer

et résolu à l'unanimité

D'accepter la demande de Route Sans Fin et d'autoriser le passage des cyclistes sur son territoire lors de l'évènement du mois de juin 2019.

# 2019-03-73

# 13.3 VOLLEYBALL ET BADMINTON ACHATS POTEAUX ET ANCRAGES

**CONSIDÉRANT** la demande de la commission scolaire de Saint-Hyacinthe de défrayer les coûts d'achats de poteaux et d'ancrages au gymnase de l'école Saint-Joseph et Spénard;

**CONSIDÉRANT** la recommandation agente des loisirs culture et communautaire;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur René-Carl-Martin

APPUYÉE DE : monsieur Bernard Cayer

et résolu à l'unanimité:

De ne pas participer financièrement à l'achat des poteaux et ancrages pour les activités de volleyball et badminton tel que demandé par la commission scolaire de Saint-Hyacinthe.

## 2019-03-74 13.4 CCCPEM ACHAT DE BACS JARDINIÈRES

**CONSIDÉRANT** l'intérêt de citoyens à participer à une activité de jardinage; **CONSIDÉRANT** l'offre du CCCPEM de bacs jardinières;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Pascal Daigneault



APPUYÉE DE : monsieur René Poirier

et résolu à l'unanimité

D'autoriser l'acquisition de 2 bacs jardinières au coût de 700\$ taxes en sus.

#### 2019-03-75

#### **COURS YOGA PARENT-ENFANT RATIFICATION SIGNATURE**

**CONSIDÉRANT QUE** l'agente de loisirs, culture et vie communautaire a programmé le cours yoga-parent;

IL EST PROPOSÉ PAR: monsieur Bernard Cayer

APPUYÉ PAR: madame Ginette Gauvin

et résolu à l'unanimité

D'autoriser le directeur général par intérim de signer l'entente de cours Yoga-Parent.

## 2019-03-76

## **COURS YOGA DOUX AVEC CHAISE RATIFICATION SIGNATURE**

**CONSIDÉRANT QUE** l'agente de loisirs, culture et vie communautaire a programmé le cours yoga doux avec chaise;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Ginette Gauvin

APPUYÉ PAR: monsieur Bernard Cayer

et résolu à l'unanimité

D'autoriser le directeur général par intérim de signer l'entente de cours Yoga-Doux avec chaise.

## 2019-03-77

## **COURS PEINTURE-DÉTENTE RATIFICATION SIGNATURE**

**CONSIDÉRANT QUE** l'agente de loisirs, culture et vie communautaire a programmé le cours peinture détente;

IL EST PROPOSÉ PAR: monsieur Pascal Daigneault

APPUYÉ PAR : monsieur René-Carl Martin

et résolu à l'unanimité

D'autoriser le directeur général par intérim de signer l'entente de cours Peinture Détente.

#### 2019-03-78

#### **COURS D'HYPNOSE RATIFICATION SIGNATURE**

**CONSIDÉRANT QUE** l'agente de loisirs, culture et vie communautaire a programmé le cours hypnose.

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Ginette Gauvin APPUYÉ PAR : monsieur Pascal Daigneault

et résolu à l'unanimité

D'autoriser le directeur général par intérim de signer l'entente de cours Hypnose.

#### 2019-03-79

#### 13.9 DEMANDE DE REMBOURSEMENT CAMP DE JOUR



**CONSIDÉRANT** une demande de remboursement touchant les activités du camp de jour 2018.

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur René-Carl Martin

APPUYÉ PAR: monsieur Bernard Cayer

et résolu à l'unanimité

De ne pas rembourser la dépense pour les activités du camp de jour tel que demandé.

#### 2019-03-80

# 13.10 ENTENTE DE TRAVAIL STÉPHANIE ROY

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'embaucher une coordonnatrice des camps de jour;

**CONSIDÉRANT** le contrat de travail établi pour combler ce poste;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur René-Carl Martin

APPUYÉ PAR : monsieur Bernard Cayer

et résolu à l'unanimité

D'autoriser le directeur général par intérim de signer le contrat de travail de la coordonnatrice des camps de jour soit Mme Stéphanie Roy.

## 2019-03-81

## **ACCEPTATION ACTIVITÉS ET SORTIES CAMP DE JOUR**

**CONSIDÉRANT** le dépôt de l'agente des loisirs, culture et vie communautaire des activités et sorties touchant le camp de jour 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Pascal Daigneault

APPUYÉ PAR : monsieur René-Carl Martin

et résolu à l'unanimité

D'accepter la liste des activités et sorties prévues au camp du jour 2019.

#### 14. ÉVÈNEMENTS À VENIR

## 15. VARIA

## 16. PÉRIODE DE QUESTIONS

Problématique à l'entrée de la rue Demers d'affaissement.

Point soulevé quant au problème de communications lors de l'incendie du 9 mars dernier.

Questionnement sur le départ de l'ancienne directrice municipale.

Dépôt d'une pétition contre une réglementation autorisant la construction de triplex.

Problématique de stationnement dans les rues soulevées. Proposition de stationnement permis sur un côté de rue.

Plusieurs questions et discussions sur l'étude de regroupement du village et de la paroisse.

#### 2019-03-82

## 17. LEVÉE DE LA SÉANCE



IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Jean-Guy Chassé APPUYÉ DE : madame Ginette Gauvin

et résolu à l'unanimité :

DE LEVER cette séance à 21h45

M. Gilles Carpentier, maire

M. Mario Besner directeur général par intérim